

11 304,4 milliards de CDF de recettes et 720,4 milliards de CDF de dettes pour la RDC

Lire la newsletter dans votre navigateur



MAKUTANO | IF WE DON'T, WHO WILL ?

MAKUTANO NEWSLETTER

LÀ OÙ L'AFRIQUE SE RENCONTRE



L'ACTUALITÉ ÉCO DE LA SEMAINE

DETTE PUBLIQUE

En onze mois, l'Etat a payé **plus de 359,5 millions USD** soit **720,4 milliards de CDF**, **au titre de la dette publique**. Les prévisions avaient fixées pour ces onze mois une enveloppe globale de **295 millions USD**. Les prévisions budgétaires ont été dépassées à hauteur de **21,8%** au cours de cette période. La RDC compte **sept créanciers** selon le rapport du ministère du Budget. Les clubs de Paris et de Londres ont respectivement été payés **283 milliards de CDF** (89,6 milliards prévus) et **3,8 milliards de CDF**. Le club de Kinshasa a été crédité à hauteur de **87,3 milliards de CDF**. Vient ensuite la dette multilatérale qui a bénéficié de **350,3 milliards de CDF** contre les prévisions budgétaires de l'ordre de **155,3 milliards de CDF**. La dette sociale a été payée **29 milliards de CDF**, celle commerciale **103,8 milliards de CDF** (78,1 milliards prévus). Enfin la dette financière a été payée à **hauteur de 145,6 milliards de CDF** (78 milliards prévus).

LE ROYAUME-UNI, CONTRIBUTEUR AU PAM

Le pays traverse depuis près de 2 ans une des plus grandes crises alimentaires au monde. **Plus de 27 millions de personnes** souffrent de malnutrition aiguë, dont 3,4 millions d'enfants. Le Royaume-Uni a annoncé **une contribution de 10 millions de livres sterling** (soit 13,2 millions USD) à travers le **Programme alimentaire mondial (PAM)**. Cet argent va offrir une assistance monétaire à **plus de 140 000 personnes** extrêmement vulnérables ou déplacées en RDC. Les bénéficiaires toucheront **14 USD par personne tous les mois**, pour l'achat d'aliments nutritifs et des produits essentiels à la survie. Cette contribution devrait être distribuée **avant décembre 2022**. D'après le PAM, le Royaume-Uni a été l'un des plus généreux

donateurs face à la crise alimentaire que traverse le pays.

MINES

Lundi dernier, la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambay a rendu publique une note circulaire. Celle-ci **interdit aux étrangers de se livrer à l'exploitation artisanale des minerais dans tous les sites d'exploitation artisanale**. Les engins lourds sont également interdits. **Seuls les acheteurs agréés** au service d'un comptoir agréé congolais ou étranger peuvent circuler sur ces sites d'exploitation, et seulement dans le but d'acheter. En outre, ils devront se munir **d'une autorisation de séjour et de circulation dans les zones minières** (et/ou de carrières) ainsi que **d'une carte de travail pour étranger en cours de validité**.

RECETTES PUBLIQUES

Entre **le 1er janvier et le 23 décembre 2021**, la trésorerie de l'Etat affiche **11 304,4 milliards CDF de recettes collectées**. Cela représente un taux d'exécution de **121 %** par rapport aux assignations budgétaires initiales **fixées à 9 374,5 milliards de CDF**. C'est le ministre des Finances Nicolas Kazadi qui a rapporté ces chiffres lors de la 34e réunion du Conseil des Ministres vendredi. Il a ainsi annoncé que les prévisions budgétaires ont été atteintes **dès le mois d'octobre**. L'objectif fixé avec le Fonds Monétaire International de **10 178 milliards de CDF** de recettes a quant à lui été atteint **en novembre**. Les assignations de performance ont elles été atteintes **le 15 décembre dernier**. Pour toute l'année 2021, les recettes ont augmenté en moyenne **de plus de 25 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années** (calculée en CDF, à taux constant).

BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Le 24 décembre, les membres du Gouvernement central ont adopté le Projet de loi qui **modifie la Loi n°04/016 du 19 juillet 2004 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**. Quelques innovations ont été apportées, notamment concernant **les dispositions générales, la prévention et la détection du blanchiment, les mesures coercitives et la coopération internationale**. Par exemple, le financement de la prolifération est désormais **une infraction**. Le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme ainsi que la prolifération **sont imprescriptibles**, les personnes reconnues coupables ne peuvent **ni bénéficier du sursis ni de l'amnistie**. Ce projet de loi prévoit également **la simplification de la procédure de demande d'extradition**. La modification de cette loi intervient dans la volonté du Gouvernement de s'aligner aux standards internationaux et de se conformer **à la recommandation du FMI en vue de garantir le succès du Programme formel en cours**.

LE GOUVERNEMENT ET LES PME

Le Ministre des PME et le Porte-parole du Gouvernement ont tenu jeudi dernier une conférence de presse conjointe **sur les PME du pays**. L'occasion pour le ministre Muhanzi de mettre en avant **le Programme national de développement au Congo (PRONADEC)**. Il doit permettre aux jeunes **d'accéder à une formation**, notamment à travers des structures spécialisées comme **l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat** qui encadre des jeunes. Il doit aussi permettre aux jeunes, femmes et aux PME **d'accéder au crédit**. Pour ce point, le ministre des PME dit pouvoir compter sur **le Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat**. Enfin dernier point, le Programme doit faciliter **l'accès aux marchés**. Le Gouvernement congolais veut encourager l'émergence d'une jeunesse qui puisse apporter **sa contribution au développement du pays**.

KINSHASA MISE SUR LA SALUBRITÉ

L'édit budgétaire de la ville province de Kinshasa est présenté **en équilibre en recettes et dépenses**. Il est chiffré à **plus de 1401,9 milliards de CDF** (près de 700 millions USD). Il a été présenté le 15 décembre par le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka aux élus provinciaux. Cet édit budgétaire est composé **des recettes du budget général** qui se chiffrent à **1 309 028 878 359 de CDF** (soit 650 millions USD) et celles **des budgets annexes évaluées à 92 885 852 444,92 de CDF**. Les recettes du budget général sont principalement constituées **de subventions du Gouvernement central. 48% de ces recettes budgétaires** seront alloués **au secteur de la salubrité**. Kinshasa connaît de grosses difficultés dans l'assainissement des déchets, pas moins de **10 000 tonnes produites chaque jour**.

SALAIRES

Tony Mwaba, Ministre de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST), a signé un arrêté ministériel **réactivant une centaine d'écoles désactivées précédemment de la liste du service de contrôle et de la paie des enseignants** (SECOPE). Il y a bientôt deux semaines, les enseignants concernés s'étaient rendus au Cabinet du Ministre qui leur avait assuré la mise en place d'une commission chargée de réétudier le dossier. Certaines écoles opérationnelles avaient été désactivées **alors même qu'elles ne sont pas fictives**. Le 23 décembre, le SECOPE a finalement procédé **au paiement de ces enseignants**.

L'ENTREPRISE DE LA SEMAINE



ZIMPOST, LE SERVICE POSTAL DU ZIMBABWE LANCE SON SERVICE DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

ZimPost, un opérateur du service postal au Zimbabwe a récemment innové. Mi-décembre il a lancé son Post Money Center. Il s'agit d'un mandat postal numérisé disponible sur téléphone mobile. Ce nouveau service devrait permettre aux utilisateurs d'envoyer plusieurs devises, avec des notifications de transfert d'argent dans la journée. Il facilitera le versement des pensions, les paiements en ligne. Il permettra aussi d'envoyer des fonds nationaux et internationaux. Pour le vice-ministre Phuthi, ZimPost complète le travail du gouvernement en matière d'inclusion financière et numérique. Il s'inscrit aussi dans la volonté du gouvernement de mettre en place une économie à revenu supérieur automatisé d'ici 2030.

Ce nouveau service doit sa naissance à un changement dans les préférences d'achat des consommateurs notamment avec le développement des TIC et surtout la pandémie de Covid-19 qui a mis en lumière de numériser les services pour faciliter l'accessibilité.

Quelques jours plus tôt, le 10 décembre, ZimPost avait signé un protocole d'accord avec l'Autorité de régulation des marchés publics du Zimbabwe (PRAZ). Cet accord doit permettre d'améliorer le système de passation des marchés publics. PRAZ utilisera le réseau de ZimPost. Celui-ci se compose de plus de 240 bureaux de poste, 146 centres d'information communautaire (CIC) et 23 centres d'information villageois conteneurisés, partout dans le pays. Au lieu de se rendre aux bureaux de PRAZ à Harare, les fournisseurs pourront soumettre leurs documents via les centres d'information communautaires. Ils pourront s'y connecter à Internet et accéder directement aux services PRAZ via son portail.

INTERNATIONAL

📈 Le 17 décembre, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a tenu sa quatrième session ordinaire. Les Ministres ont félicité la consolidation de la reprise de l'activité économique au troisième trimestre 2021. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,7% en glissement annuel. Le taux d'inflation est lui ressorti à 3,8% au troisième trimestre. L'inflation devrait cependant revenir en dessous des 3% dans le courant 2022. Le Conseil a noté que les perspectives de croissance économique de l'UMOA sont favorables. La croissance devrait s'établir à 6,4% en 2022 après 6,1% en 2021.

👉 Le groupe Sanlam, n°1 des assurances en Afrique du Sud, est entré en discussion avec Allianz. Les deux groupes n'ont pas donné plus d'informations, mais cela concernerait le rachat par Sanlam de tout le groupe en Afrique. Pour le moment, les deux groupes parlent simplement d'étudier des "alternatives stratégiques" qui permettraient notamment à Allianz de se développer sur le continent africain.

📱 L'application chinoise TikTok détrône les GAFAM ! Elle vient de passer en tête du classement Cloudflare des applications ayant enregistré le plus grand nombre de visites en 2021. En 2020, cette place était encore occupée par Google. Outre son utilisation par les tranches les plus jeunes de la population mondiale, TikTok est aussi devenu un puissant outil de marketing digital. Le rapport complet de Cloudflare est annoncé pour bientôt.

💰 Le fonds pour l'OPEP pour le développement international a accordé au Rwanda un prêt de 18 millions USD. Cet argent doit servir au projet de la route Nyacyonga-Mukoto. Ce prêt permettra de moderniser un tronçon de 36 kilomètres.

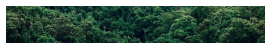
📉 D'après le dernier rapport sur l'industrie de l'analyse de marché Fitch Solutions, l'indice global du prix des matières premières devrait diminuer de 7,9% en glissement annuel sur les prix mondiaux en 2022. Le rapport annonce que les prix baisseront par rapport aux niveaux actuels. Le prix des matériaux ferreux, du gaz naturel NBP, du charbon thermique et des cultures oléagineuses devraient être en moyenne plus bas. Cette baisse s'explique par l'amélioration de l'offre et le ralentissement de la croissance de la demande.

ALORS, ON FAIT QUOI ?

3 et 4 janvier 2022



Sur deux jours va se dérouler le 5e congrès mondial d'Agroforesterie. Ce congrès est organisé par l'ATIBT.



27 au 29 janvier 2022



Conférence du réseau Women in Agile Africa. Trois jours de conférences en anglais, portugais et français sur le thème "Unifier et transformer l'Afrique". Des femmes viendront présenter leurs expériences. Renseignements et inscription [ici](https://womeninagile.org/events/wiafrica).

LE DÉBAT WHATSAPP

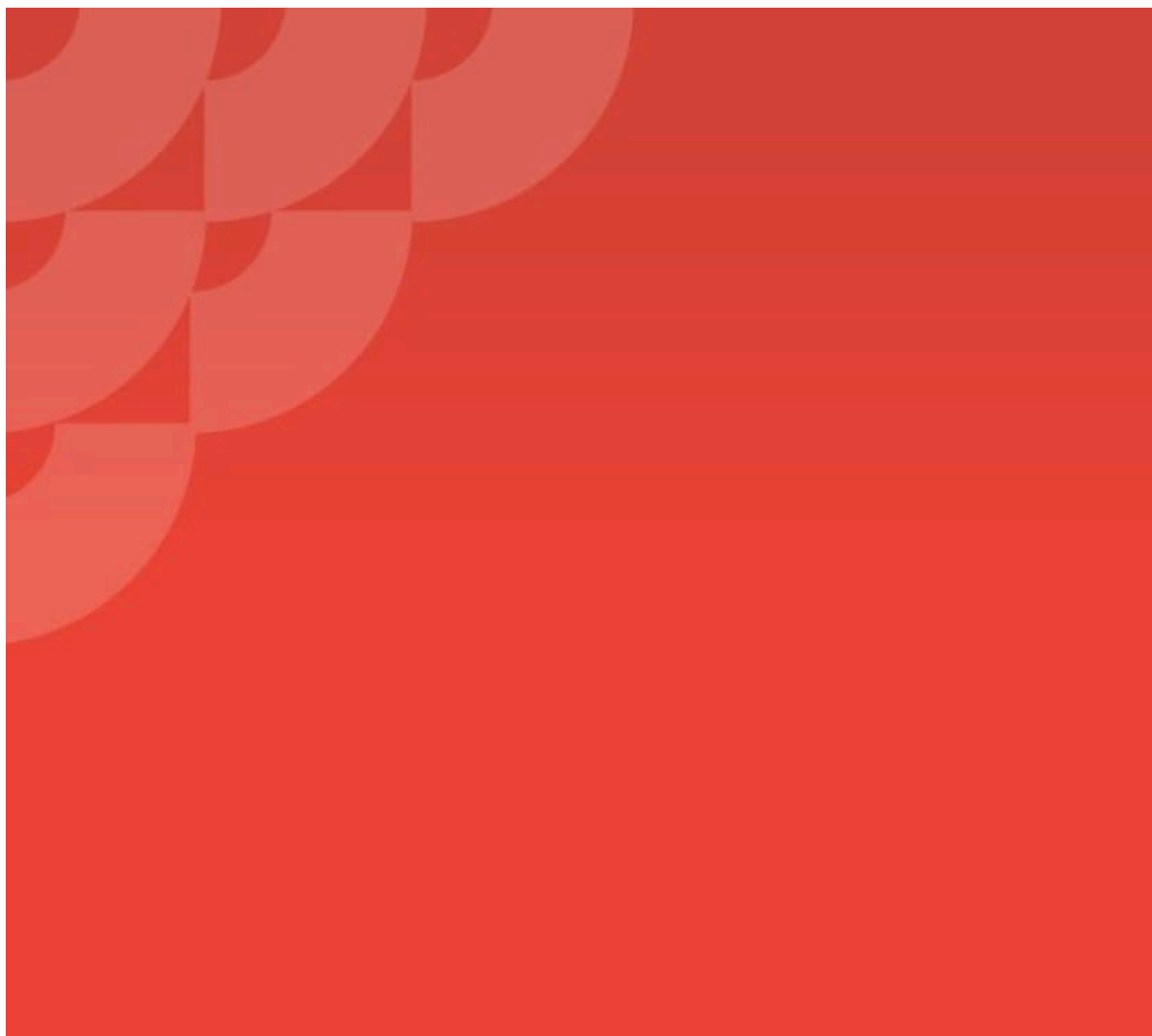
" Ces policiers doivent être passés par les armes pour avoir obéi à l'ordre d'un privé, qui plus est étranger demandant de tirer sur un ministre d'état de la République. Ensuite il faut qu'on interdise par un loi l'utilisation de policiers par les ressortissants étrangers en dehors de représentations diplomatiques. Je suis outré et choqué qu'une chose pareille puisse arriver !!" **Weza, suite à l'attaque du ministre des Infrastructures et Travaux Publics Alexis Gisaro Muvunyi par des policiers le 19 décembre.**

"Est-ce normal que des policiers soient commis au gardiennage des civils ?? Il faut réfléchir sur tout le système de sécurité en RDC. Puis, la question des formations des agents de la police doit être mise sur la table. Sous d'autres cieux, les responsabilités peuvent remonter jusqu'à... C'est ça aussi l'état de droit." **Dieudonné Tshibuabua, suite à l'attaque du ministre des Infrastructures et Travaux Publics Alexis Gisaro Muvunyi par des policiers le 19 décembre.**

"En principe ça devrait remonter mais tout est regardé à la légère ainsi on ne sait soigner de manière périmé ses travers qui durent. La police nationale fait louer ses services contre paiement comme recette avec Note et Perception au compte du ministère et enveloppes pour les différents chefs (sources de rallonge de leurs revenus). Imaginez que ce soit hier sous Kanyama et encore aujourd'hui sous Kasongo lorsque vous devez requérir la force publique, en dehors des enveloppes à remettre aux policiers individuellement, leur chef perçoit un minimum de 2,5 K (ça se passe au vu et ah ah de tous). Nos défis sont énormes" **M.M, en réponse à Dieudonné Tshibuabua.**



Retrouvez la Newsletter de MAKUTANO sur WhatsApp



RESTONS EN CONTACT

27, Avenue Comité Urbain
Kinshasa/Gombe
(+243) 82 57 26 552
contact@makutano.cd

Makutano.cd

Merci pour la lecture, partagez la newsletter MAKUTANO avec vos amis

[Se débabonner](#)





IF WE DON'T, WHO WILL ?